

DEPARTEMENT DES YVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

**DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES**

A R R E T E

PGAPP
Séverine THOUY

**PORTANT INSCRIPTION SUR LES
LISTES D'APTITUDE AU TITRE DE LA
PROMOTION INTERNE 2019**

Tél : 01 39 07 78 19
Arrêté n° 2019 - 5070

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois territoriaux ;

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente réunie le 27 juin 2019 ;

Sur proposition du Directeur Général des Services ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DGCD	VALERIE	MALZARD
DAD	NICOLAS	ROGER
DAQV	MARTINE	RICHARD
TAD SAINT QUENTIN	CARINE	LOUAP

ARTICLE 2 : Est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

EPI 78-92	ANGELO	ARCA
-----------	--------	------

ARTICLE 3 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DS	AUDREY	CHRISTINE
TAD SAINT QUENTIN	FLORENCE	TUIL
DGS	RACHIDA	BOUGHAFRI

ARTICLE 4 : Est inscrit sur la liste d'aptitude au grade de technicien territorial au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

EPI 78-92	FLORIAN	MORA
-----------	---------	------

ARTICLE 5 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DGS/DEJ	CLAUDINE	CASTRY-LUHAT
DIFI	RHALED	BERHAB
DMG	JACQUES	DA SILVA
DGS/DEJ	ISABELLE	AMBLARD
DGS/DEJ	SYLVIE	FAUCONNIER
DGS/DEJ	NICAISE	BIANCHI
DGS/DEJ	BEATRICE	LETELLIER
DGS/DEJ	MARIUS EMILE	MONPIERRE
DGS/DEJ	FREDERIC	TEXIER
DGS/DEJ	DAVID	LALANDE
DGS/DEJ	MARYSE	N'GANGA
DGS/DEJ	JEAN FRANCOIS	PONSADA

DGS/DEJ	THIERRY	BEUCHER
DGS/DEJ	GILLES	BOUTENEGRE
DGS/DEJ	MARIE-LINE	CABRIDENS
EPI 78-92	CHRISTIAN	CORRE
DGS/DEJ	URSULA	CATAN
DGS/DEJ	FREDERIC	MORIAMEZ
DGS/DEJ	GILLES	CHEVRETTE

ARTICLE 6 : Le Directeur Général des Services est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

FAIT A VERSAILLES, le 27/06/2019

**P/ LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL
DELEGUE AU PERSONNEL**



JOSETTE JEAN

Le Président du Conseil Départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, lequel peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de la présente publication.

Transmis au représentant de l'Etat

Le / 1 JUL. 2019

